

Réf: Dossier N° 020317

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SKYLLA CORPORATE »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX SIDECI, LOT 285,  
ILOT V

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKYLLA CORPORATE »

Objet : Distributions de produits pétroliers-  
Vente de produits et de marchandises diverses Et  
pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location  
et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de  
toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec  
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée- et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières  
et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'  
objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de  
Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées  
de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées  
par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX SIDECI, LOT 285,  
ILOT V

Dirigeant(s) : Mme SYLLA EPSE GUYONNET KADIA (GÉRANTE),  
M GUYONNET KEVIN PAUL MICHEL JACOB (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02574 du 22/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18327/GTCA/RC/2021 du 22/07/2021

